

AR Prefecture

005-240500082-20230328-54-DE
Reçu le 31/03/2023

DELIBERATION DU CONSEIL SYNDICAL S I V M SERRE CHEVALIER

N° 54-2023



Département
des Hautes Alpes
Arrondissement de
BRIANCON

Nbre de titulaires en exercice : 12
Nbre de membres présents : 10
Nbre de membres ayant pris
Part au vote : 7

L'an Deux Mille Vingt-trois, le 28 mars
sous la Présidence de Monsieur Jean Marie REY
le Conseil Syndical, convoqué le 17 mars 2023
s'est réuni en Mairie de SAINT CHAFFREY

Étaient présents :

Pour SAINT CHAFFREY :

Madame Corinne CHANFRAY, Vice-Présidente
Madame Martine ALYRE, titulaire
Madame Catherine CHAUVIN, suppléante

Pour LA SALLE LES ALPES :

Monsieur Jean Michel DELABANO, titulaire
Monsieur Paul FIGVED, titulaire
Monsieur Gilles PERLI, suppléant
Monsieur Jean Claude VINATIER, suppléant

Pour LE MONETIER LES BAINS :

Monsieur Jean Marie REY, Président
Monsieur Adrien GIRARD, titulaire
Madame Marielle BOY, titulaire

Monsieur Adrien GIRARD est Secrétaire de séance

OBJET : OTISC – CONVENTION D'OBJECTIFS 2023

Monsieur le Président expose à l'assemblée syndicale que la convention d'objectifs de l'Office de Tourisme Intercommunal de Serre Chevalier Vallée Briançon arrive à son terme le 31 décembre 2022.

Il est précisé que la station de Serre Chevalier Vallée est l'une des plus grandes stations françaises et que l'Office de Tourisme Intercommunal est un outil indispensable pour l'accueil, l'information, la promotion, l'animation mais aussi les relations presse, la gestion des Nouvelles Technologies d'Information et Communication (NTIC) et surtout la commercialisation, outil principal pour le remplissage de la station.

Dans ce cadre, il convient de renouveler la convention d'objectifs pour la période 2023 entre le SIVM SERRE CHEVALIER et l'Office de Tourisme Intercommunal de Serre Chevalier Vallée Briançon. Cette convention est destinée à préciser les missions de l'Office de Tourisme, les concours et soutien apportés par la collectivité et les modalités de contrôle et d'évaluation des actions et des objectifs.

AR Prefecture

005-240500082-20230328-54-DE
Reçu le 31/03/2023

~~Les objectifs et missions de l'Office de Tourisme~~ sont les suivants :

- 1) Accueil et information du public,
- 2) Communication, Promotion/commercialisation touristiques
- 3) Coordonner une démarche qualité,
- 4) Animer le réseau des acteurs socioprofessionnels du territoire,
- 5) Développement durable,
- 6) Mission de conseil et expertise.

Le concours du SIVM SERRE CHEVALIER à l'office du tourisme Intercommunal est une subvention annuelle de fonctionnement.

Vu l'article L2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la délibération Conseil Syndical en date du 19 décembre 2019 approuvant la convention d'objectifs 2020-2022 ;

Considérant la nécessité de renouveler la convention d'objectifs d'une durée de 1 an pour la période 2023 établie entre les Communes de La Salle les Alpes, Saint-Chaffrey, Le Monêtier-les-Bains, Briançon, le SIVM et l'Office de Tourisme Intercommunal de Serre Chevalier Vallée - Briançon,

Le Conseil Syndicale, après avoir délibéré, à l'unanimité,

✎ **APPROUVE** le renouvellement de la convention d'objectifs d'une durée de 1 an pour l'année 2023 établie entre les Communes de La Salle les Alpes, Saint-Chaffrey, Le Monêtier-les-Bains, Briançon et l'Office de Tourisme Intercommunal de Serre Chevalier Vallée - Briançon,

✎ **APPROUVE** l'annexe relative aux conditions budgétaires pour 2023

✎ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer cette convention d'objectifs et à prendre toutes dispositions dans ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Adrien GIRARD
Secrétaire de séance

Jean-Marie REY
Président du SIVM